

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

**« MONTEUR DE PLATE-FORME SUSPENDUE »**

Date de Réception de la Demande :	Février 2003
Groupe Technique Paritaire du :	24 Mars 2003
Créé par les CPNE du :	7 Juillet 2003
Numéro Répertoire	CQP N° 038 – 2003 07 07
Date d'échéance :	31 Décembre 2011

Demandeur :	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du Dossier :	Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement
Adresse :	10, rue du Débarcadère – 75017 Paris
☎ :	01.40.55.13.00

Secteurs d'activités :	BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
------------------------	-----------------------------

**Description sommaire de l'emploi :**

*Ouvrier qui réalise, sous la responsabilité de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, l'installation des plate-formes suspendues, l'assemblage des sous ensembles de pièces, la manutention, le réglage et la vérification des plate-formes.*

**Dénomination de la qualification : MONTEUR DE PLATE-FORME SUSPENDUE**

**Classement :**  
*Niveau II – CCN ouvriers du Bâtiment*  
*Niveau II – Position 1 -CCN ouvriers des TP*



Les compétences seront évaluées à l'aide de :

- ❶ d'un QCM (Questionnaire à choix multiples)
- ❷ d'une épreuve de terminologie et d'une étude de cas
- ❸ d'un chantier reconstitué

Critères d'appréciation des compétences requises pour la délivrance du CQP :

COMPETENCES	MODALITES d'EVALUATION	POINTS PAR COMPETENCE ET MODE d'EVALUATION
1- Traiter les informations	❶ + ❷ + ❸	❶ → 3 ❷ → 6 ❸ → 3  soit 12 %
2- Mettre en œuvre les dispositifs de démarrage du chantier	❶ + ❸	❶ → 2 ❸ → 6  soit 8 %
3- Mettre en œuvre le montage, le démontage, le déplacement et la modification complets d'une plateforme suspendue dans le respect du mode opératoire	❶ + ❷ + ❸	❶ → 8 ❷ → 12 ❸ → 15  soit 35 %
4- Effectuer les essais de fonctionnement conformément au mode opératoire	❶ + ❸	❶ → 5 ❸ → 10  soit 15 %
5- Elinguer	❶ + ❸	❶ → 2 ❸ → 3  soit 5 %
6- Rendre compte	❷ ❶	❷ → 3 ❶ → 2  soit 5 %
7- Respecter la sécurité	❶ + ❸	❶ → 7 ❸ → 13  soit 20 %
<b>TOTAL</b>		100

Modalité d'évaluation par épreuve	Point	Coefficient	Total avec coefficient	Note minimum par épreuve
❶ Epreuve théorique : questionnaire de type QCM	29	1	29	-
❷ Terminologie et étude de cas	21	1	21	-
❸ Epreuve pratique : compréhension de la notice de montage, exercice de montage	50	1	50	40
Note minimum requise pour l'obtention du CQP : 70 points sur 100				

Les épreuves, les évaluations et les délibérations du jury seront réparties sur une durée de huit heures par groupe de candidats.

